

UPGCS
Compte rendu des assemblées
réunies le 14 septembre 2019 à Monlezun d'Armagnac.

Sur convocation adressée par la présidence, l'UPGCS s'est réunie en assemblée générale le 14 septembre 2019 à Monlezun d'Armagnac.

L'assemblée générale est ouverte à 09h00 en forme extraordinaire.

Sont présents : Annie NOTELET, Aline BONANNO, Elise CARBOULLEC, Josy CHOMIENNE, Jean- Michel MAILLOT Carole NEGRE, Claudio BONANNO, Catherine DARTINET, Christine BAGLAND, Christine COUEÏLLAN, Florent DARTINET ainsi que Beate BARTES. Philippe ALLIAUME, absent, a adressé un pouvoir à la présidente.

L'assemblée est présidée par Annie Notelet, le secrétariat est assuré par Josy Chomienne.

1) modification des statuts

La présidente rappelle les principales raisons ayant conduit à proposer de modifier les statuts.

- Passer d'une association regroupant des personnes morales à une association regroupant directement des personnes physiques. L'association Union des papillons adhérente avec ses membres comme personne morale, reste partenaire de l'UPGCS, comme les autres associations ou collectifs avec qui nous travaillons. Ses membres deviennent adhérents au titre de personnes physiques.
- Rendre nos statuts conformes à notre demande d'agrément santé, qui passera à la commission d'Octobre.
- Les nouveaux statuts ont été également étudiés pour que notre constitution comme partie civile soit acceptée auprès du Parquet de Marseille, sans contestation possible des mis en cause quand le procès sera débuté.

111 bulletins ont été reçus. 3 sont nuls (non cotisants). 3 ne se prononcent pas. Il reste 105 suffrages exprimés.

Les nouveaux statuts sont donc acceptés à une large majorité des suffrages exprimés.

Il est précisé que la structure en charge de l'application des nouveaux statuts reprend les actifs, passifs, les charges, les projets, les activités et engagements de la structure précédente, sous la précision que les membres adhérents indirects via l'Union des Papillons deviennent membres directs de l'UPGCS.

L'assemblée se poursuit sur des questions ordinaires, qui ont été mises à l'ordre du jour.

2) rapport moral

La présidente présente à titre de rapport moral les principaux événements intervenus en 2018-2019.

Septembre 2018 :

- Création de l'UPGCS
- nous soutenons la pétition de Philippe Sopena contre la loi sur le secret des affaires

Octobre 2018

- Avec l'épidémiologiste Catherine Hill, nous demandons aux autorités sanitaires la mise en place d'une étude épidémiologique sur le scandale Levothyrox
- Lettre à Monsieur Jérôme Salomon, directeur général de la Santé au sujet de l'euthyrox et du TCaps

Décembre 2018

- nous interpellons le Ministère et le Premier Ministre sur le cas des malades victimes du Levothyrox qui sont encore très touchés par les effets secondaires, avec pour certains menace sur leur pronostic vital.

Janvier 2019

- Information sur les dangers de l'auto médication

Février 2019

- Lettres à Emmanuel Macron, au 1er Ministre et à Madame Buzyn pour intégrer la Santé à la réflexion dans le cadre du grand débat.
- Rédaction du cahier de doléances des malades Thyroïdiens et envoi aux autorités dans le cadre du Grand Débat
- Information sur le pénal concernant l'ouverture du volet « homicide volontaire »
- Colloque infocom : l'UPGCS invitée comme lanceuse d'alertes

Mars 2019

- Lettre à l'ANSM et au Ministère sur le danger de rendre le vaccin Gardasil obligatoire sans étudier le rapport Bénéfices/Risques par un comité scientifique indépendant.
- Présence de l'UPGCS et information des malades à Lyon lors de l'action judiciaire civile
- Information des autorités sanitaires sur la pénurie d'euthyrox qui plonge à nouveau les malades dans l'obligation de switcher et de rétablir leur équilibre thyroïdien.
- Information sur le microbiote et les dangers des IPP chez les nourrissons.
- Courriers aux autorités de santé pour que les recommandations d'usage des IPP soient strictement appliquées par les médecins et les pédiatres.
- 16 mars les doléances des malades thyroïdiens sont remises à Matignon

Avril 2019 :

- l'hypothyroïdie risque-t-elle de rendre tous nos enfants crépins ? Travail en partenariat avec Didier Cosserat
- Information sur les travaux de Concordet et Toutain
- Nouvelle action judiciaire au civil à Toulouse : information des adhérents
- Information sur les nouveaux pays venant de passer ou passant prochainement à la nouvelle formule d'euthyrox.
- Information sur le bénéfice réel de la Vitamine D
- Présentation de la conférence de Cholet sur le Gardasyl, à l'initiation d'Amine Umlil.

Mai 2019 :

- Alerte sur la pénurie de médicaments et de vaccins en France.
- Réponse à Emmanuel Macron, sur l'urgence à entendre Soignants et usagers de la Santé.
- Alerte sur la rupture de stocks concernant les corticoïdes.

Juin 2019 :

○ Information sur le scandale des steacks hachés contaminés.
○ Participation au colloque de Narbonne sur les perturbateurs endocriniens, organisé par le RES.

○ Travail en collaboration avec Catherine Hill pour présenter et vulgariser les travaux de Concordet et Toutain au sujet de la bioéquivalence de la nouvelle formule Levothyrox.

Juillet 2019

- Réunion à Paris en partenariat avec VST, et Catherine Hill sur la bioéquivalence
- Participation UPGCS au 5eme Comité de suivi Levothyrox.

Septembre 2019 :

○ Retour sur notre demande d'octobre 2018 concernant la prise en charge des malades thyroïdiens et notamment ceux qui deux ans après le passage à la NF et malgré des switches, présentent encore des effets secondaires lourds et invalidants

L'assemblée générale remercie le conseil d'administration et son bureau pour le travail accompli et approuve le rapport moral.

3) Rapport financier

Le trésorier Hervé Besson présente la situation financière qui sera annexée au procès verbal.

Les recettes s'élèvent à 7092,88 euros dont un peu plus de 5 900 euros de participations et dons, 550 euros de subventions et 74,50 euros de vente de stickers. Les charges s'élèvent à 4 035,84 euros dont environ la moitié de frais administratifs, déplacements, postaux, gestion et divers, 300 euros d'assurance, 200 euros de frais de publications légales, et 1 000 euros d'honoraires d'avocat.

En résulte un excédent de 3057,04 euros affecté en réserve.

Au jour de la clôture, l'association dispose d'un actif net de 3146,27 euros, entièrement reconnu sur banque, paypal et caisse.

Il est précisé que plusieurs des animateurs de l'UPGCS ont engagé à titre personnel des frais au profit de l'UPGCS qui constituent des dons en nature non comptabilisés à cette date.

L'association passant en exercice année civile, il est probable que les prochains comptes seront arrêtés au 31/12/2010 pour un exercice de 16 mois.

L'assemblée générale remercie le trésorier pour le travail accompli et approuve les comptes.

4) renouvellement du conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend :

- les membres fondateurs, membres de droit, à savoir à ce jour les 5 membres suivants: Josy Chomienne, Aline Bonanno, Elise Carboullec, Jean-Michel Maillot, et Annie Notelet.
- Les présidents de sections régionales, à la condition qu'ils se soient fait connaître et élire au Conseil, à savoir ce jour : aucun membre
- Les autres membres élus par l'assemblée, dans la limite de 12 membres au total.

Le dépouillement des votes adressés fait apparaître les résultats suivants :

Carole Nègre	83
Aurélie Bauduin	84
Claudio Bonanno	85
Philippe Alliaume	83
Catherine Dartinet	81
Christine Couëllan	84
Florent Dartinet	80
Christine Bagland	85

Aurelie Bauduin, absente, n'a toutefois pas confirmé qu'elle acceptait son mandat.

La présidente proclame donc la composition du nouveau conseil d'administration qui sera composé, outre des 5 fondateurs déjà cités de 7 élus soit : Claudio Bonanno, Christine Bagland, Christine Couëllan , Philippe Alliaume , Carole Nègre et Catherine et Florent Dartinet.

4) Présentation du programme des actions pour l'année 2018-2019 :

La présidente présente les principaux éléments du programme à intervenir.

Participation au colloque organisé à l'Assemblée Nationale, pour étudier un projet de loi sur le Secret des affaires et les points où la démocratie a été bafouée dans l'affaire Levothyrox

Participation à des réunions d'études, de recherches sur la prise en charges des maladies thyroïdiennes afin d'étayer nos demandes aux autorités de santé.

Gestion avec le Ministère de la Santé de la disparition programmée de l'euthyrox au lactose.

Mise en place en partenariat avec VST d'une action vers les autorités italiennes afin de préserver le site de production de Bourgoin-Jallieux.

Ces actions seront financées par un budget qui sera affiné par le conseil et qui ne pourra en aucun cas dépasser le montant des cotisations moins une marge de sécurité.

L'assemblée générale approuve le présent programme d'actions.

5) Questions diverses :

Information sur l'organisation des relations adhérents

Ainsi qu'il est malheureusement habituel dans une association, l'UPGCS a vécu quelques tensions entre adhérents et animateurs, y compris avec des adhérents à qui une action particulière avait pu être demandée.

Afin de préserver les objectifs collectifs de l'association ainsi que la santé des animateurs, il a été décidé que ces sujets seraient traités par la vice présidente, avec si besoin l'aide du juriste interne du conseil.

Il est précisé que les personnes en question se sont vu proposer de venir exposer leurs griefs et propositions tant au conseil qu'à l'assemblée et n'ont pas jugé utile de le faire.

L'assemblée générale en prend acte.

Cotisations

Afin de se conformer aux nouveaux statuts, l'assemblée générale décide de maintenir la cotisation à 25 euros et de la rendre valable pour une année civile.

Les cotisations encaissées postérieurement à la convocation de la présente assemblée seront affectées à l'année 2020.

En conséquence cotisations payées de Septembre 2019 à Décembre 2020 seront donc valables jusqu'au 31/12/2020.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la présidente remercie les participants et clôt l'assemblée à 11h30 et invite le conseil d'administration à se réunir sans délai.

La présidente de l'assemblée



La secrétaire de l'assemblée

